

Compte rendu du CCE du 12/10/2011 Matin

Point 1 : Approbation des procès verbaux des 13/04, 04/05 matin, 04/05 après midi

Procès verbal du 13/04 : Approuvé à l'unanimité moins une abstention (SUD)

Procès verbal du 04/05 matin : Approuvé à l'unanimité tenant compte des modifications de la CGT

Procès verbal du 04/05 Après midi : Approuvé à l'unanimité moins une abstention (SUD)

Point 2 : Consultation OCEAN

L'ensemble des organisations syndicales fait constater à Christian CHARPY, les risques engendrés par OCEAN pour l'agent, à savoir :

- L'utilisation des contrôles pour l'évaluation individuelle de l'agent lors des EPA. Les taux d'IQL individuels avancés par certaines Directions au niveau de la commission de l'Art.39 de la CCN (Commission des recours)
- De même, le tour de table des organisations fait constater à la DG que l'accord de 2004 cadrant OCEAN sur la partie indemnisation, est obsolète en l'état, ne tenant pas compte des activités « conseil » et « placement ».
- Enfin, les agents sous statut 2003, n'ont pas à se soumettre à ce type de contrôle.

Les organisations syndicales unanimes demandent la réouverture de négociation de cet accord de 2004.

Le DG donne la parole à Monsieur LEMERLE.

Celui-ci explique qu'aujourd'hui, OCEAN présentent 200 fiches de contrôle dont certaines viennent d'être livrées avec la mise en place de l'EID. Il reconnaît que certaines d'entre elles nécessiteront d'être réadaptées.

Il précise que les fiches liées à l'EID ne sont mises en place que pour les régions qui ont déployé l'outil. Pour les autres, les anciennes fiches de contrôle perdurent jusqu'au démarrage.

La Délégation SNAP fait constater qu'OCEAN, à son origine, n'avait pas vocation à effectuer un contrôle individuel, mais avait vocation à desceller des besoins en formation afin de garantir la qualité de l'ouverture de droit et par là même, la qualité du service aux demandeurs d'emploi.

Le SNAP insiste sur les dévires que l'on peut constater depuis quelques temps en matière de contrôle individuel. Un recadrage s'impose...

Christian CHARPY avec son esprit de contradiction et de provocation au regard des documents remis aux élus, précise que les résultats des contrôles effectués ne sont pas « SYSTEMATIQUEMENT » exploités lors

des EPA . Il précise que 3800 contrôleurs ont été désignés et formés parmi la ligne managériale pour réaliser ces contrôles. Encore de la provoc....Alors que tout en chacun sait que certains agents au coefficient 190 réalisent ces contrôles.

Enfin, comble de tout, celui-ci déclare qu'il ne répondra qu'aux questions auxquelles il aura envie de répondre.

C'est la goutte qui fait déborder le vase....Sur proposition de la CGT, les organisations syndicales unanimes demandent une suspension de séance.

Pendant la suspension, les élus décident de 3 motions dont le secrétaire aura la charge de faire voter à la reprise de séance. Certaines organisations semblaient vouloir participer à la consultation, d'autres pas. La délégation SNAP quant à elle, s'était déjà positionnée avant la suspension de séance en déclarant qu'elle ne prendrait pas part au vote. En effet, le SNAP refuse d'être consulté sur un outil déjà déployé dans les institutions. **Le SNAP aurait préféré être consulté sur l'extension du périmètre d'OCEAN aux activités « conseil et placement ».**

Reprise de la séance.

Le secrétaire mandaté par les organisations syndicales propose au vote trois motions :

1) Saisine de la CNIL sur les risques engendrés par OCEAN pour l'agent.

La motion est votée à l'unanimité des élus.

2) Réouverture des négociations de l'accord de 2004 afin de définir :

- Le périmètre des contrôles
- Qui contrôle ?
- Comment se font les contrôles ?
- Comment sont exploités ces contrôles ?
- Comment ces contrôles sont-ils archivés ?

La motion est votée à l'unanimité des élus

3) L'arrêt immédiat du déploiement d'OCEAN

La CGC et la CFDT participant au vote est votent CONTRE.

Les autres organisations refusent de participer au vote considérant qu'elles n'ont pas eu les informations et les réponses nécessaires à la consultation.

Le SNAP maintient sa position et refuse de participer au vote considérant qu'on ne peut pas arrêter l'ensemble des contrôles alors qu'OCEAN fonctionne et, est nécessaire pour la partie indemnisation.

La consultation est donc effective pour la DG qui comme d'habitude bafoue l'opinion des organisations syndicales.

Merci encore, Monsieur CHARPY pour ce merveilleux climat socialLa séance est levée à 13h. Les autres points de l'ordre du jour « GOA et REPERE » sont reportés à un prochain CCE qui sera fixé en accord avec le secrétaire.